



Strasbourg, le 27/04/2023

Madame la Députée,

Monsieur le Député ,

Après les propos du président de la République parus dans le quotidien les «Dernières Nouvelles d'Alsace» du 19 avril, de nombreux citoyens s'interrogent sur la suite que le gouvernement donnera à la demande de sortie de la Collectivité européenne d'Alsace de la Région Grand Est, telle qu'elle a été formulée officiellement par l'Assemblée d'Alsace lors de sa session plénière le 13 avril dernier à Colmar.

Pour certains observateurs, le chef de l'Etat aurait «fermé la porte» à toute émancipation de l'Alsace, en soulignant le bénéfice qu'elle retirerait de son appartenance à cette entité et son souci de solidarité entre les territoires; au contraire, d'autres analystes font valoir qu'Emmanuel Macron a évoqué l'identité spécifique de l'Alsace et le débat institutionnel engagé pour moderniser le système démocratique français. Nous espérons évidemment que la logique de «refondation» l'emportera sur un conservatisme aussi archaïque que sclérosé: **il faut «avancer» rapidement vers la mise en place d'une Région européenne d'Alsace dotée d'un statut spécifique dans le cadre de l'article 72 de la Constitution.**

Une loi de décentralisation a été annoncée pour 2024. Cette procédure pourrait permettre de résoudre la crise enclenchée par la loi NOTRe qui a fusionné «de force» la Région Alsace de l'époque avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne, au mépris des engagements internationaux du pays. Bien entendu, un autre vecteur législatif serait possible, comme vous en avez pris l'initiative (proposition de loi), mais l'essentiel est d'aboutir au plus vite! D'autres anciennes régions sont concernées, et l'Alsace doit forger des alliances pour réussir.

Dans l'immédiat, le rapport de forces au Parlement est favorable à l'Alsace, l'Exécutif ne disposant pas de majorité absolue à l'Assemblée nationale (et une partie de l'opposition soutenant une «sécession» alsacienne du Grand Est). Dans ce contexte, nous vous invitons à exercer une pression maximale pour faire inscrire l'avenir de la CeA à l'ordre du jour politique à Paris, et donc au calendrier des travaux du Palais-Bourbon.

Parce qu'une clarification s'impose après le doute généré par les propos du Président de la République, une question écrite ou orale au ministre compétent lui offrirait la possibilité de préciser ses intentions.

Vous avez obtenu la confiance des électeurs au printemps 2022: c'est le moment de poser un lien direct entre votre soutien au gouvernement et son attitude face aux revendications de la population...

Le 18 décembre prochain, l'Assemblée d'Alsace devra délibérer sur un projet politique issu d'une large consultation civique. Ce texte devra servir de base au futur statut de la Région européenne d'Alsace dont nous réclamons l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Cette responsabilité repose entre vos mains, puisque la réforme de la loi NOTRe doit être décidée par le Parlement. C'est le moment d'agir avec détermination et courage pour donner à l'Alsace les moyens de bâtir son avenir en Europe.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame la Députée/Monsieur le Député, nos salutations les plus distinguées.

Jean-Daniel ZETER
Président du Club Perspectives Alsaciennes



Pierre KLEIN
Président de Initiative Citoyenne Alsacienne



Adresse de correspondance: jacques.schleef@gmail.com